



Compte rendu et procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2019

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Monsieur Serge Bavard, Madame Antoinette Graff, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Brunot, Madame Marie-Luce Bon, Madame Nathalie Weill, Madame Nathalie Vieillard, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Madame Olga Pecaud (procuration à Madame Annick Niporte), Monsieur Christophe Leloup (procuration à Monsieur Christophe Louet), Monsieur Jean-Michel Bon (procuration à Monsieur Rémy Aubry)

Absents : Monsieur Philippe Michaud, Madame Claudine Lenet, Madame Sandrine Renault

Monsieur Christian Albert est désigné secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 18 mars 2019

Le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal du 18 mars dernier sont approuvés à l'unanimité.

1- Comptes de gestion 2018 – commune - eau et assainissement - centre d'hébergement- lotissement

Le maire communique les résultats de clôture des comptes de gestion de l'année 2018 prenant en compte les résultats antérieurs, à savoir :

- **le compte de gestion 2018 du service principal :**
 - section de fonctionnement : excédent de 926 902.24 €
 - section d'investissement : déficit de - 907 936.85 €
 - soit un excédent global de clôture de 18 965.39 €
- **le compte de gestion 2018 du budget eau et assainissement :**
 - section de fonctionnement : excédent de 366 452.87 €
 - section d'investissement : excédent de 155 325.10 €
 - soit un excédent global de clôture de 521 777.97 €
- **le compte de gestion 2018 du budget lotissement :**
 - section de fonctionnement : un déficit de 60 397.38 €
 - section d'investissement : un excédent de 85 631.00 €
 - soit un excédent global de clôture de 25 233.62 €
- **le compte de gestion 2018 du budget centre d'hébergement**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion.

2- Comptes administratifs 2018 - Commune- Eau et assainissement - Lotissement

Le maire présente les comptes administratifs du budget principal, du budget eau et assainissement et du budget du lotissement

Les résultats sont conformes aux comptes de gestion.

Concernant le budget principal, le maire indique que :

- les dépenses des postes d'énergie sont à la baisse contrairement au poste contrat de maintenance.
- les dépenses de personnel sont à la baisse puisqu'il y a transfert de personnel périscolaire.
- en recettes de fonctionnement : les remboursements sur rémunération sont importants puisque le taux d'absentéisme (maladies – accidents du travail) du personnel titulaire est de l'ordre de 20%. Les attributions de compensation versées par la CCTIV correspondent à la totalité des recettes fiscales économiques, le remboursement lié au transfert de charge figure dans le budget 2019.

- Il donne lecture des principales dépenses et recettes d'investissement et annonce les reports sur le budget 2019 qui sont de 364 246 €, en report de dépenses d'investissement et de 662 817 € en report de recettes d'investissement.
 - Il communique ensuite les chiffres du budget eau et assainissement et du budget lotissement.
- Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

3- Bilan 2018 des acquisitions, cessions, échanges

Après lecture par le maire du bilan des acquisitions, cessions et échanges, le conseil municipal en prend acte.

4- Affectation des résultats

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2018, comme suit :

- **Service principal commune :**
 - Affectation en dépenses d'investissement ligne 001 : 907 936.85 €
 - Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 : 609 365.85 €
 - Affectation en recettes de fonctionnement ligne 002 : 317 536.39 €
- **Service eau et assainissement comme suit :**
 - Affectation en recettes de fonctionnement ligne 002 : 366 452.87 €
 - Affectation en recettes d'investissement ligne 001 : 155 325.10 €

5- Vote des 3 taxes directes locales

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2019 comme suit :

- taxe habitation 15.94 %,
- taxe foncière bâti, 11.63%,
- taxe foncière non bâti 40.88 %.

Il n'y a pas d'augmentation des taux.

6- Budgets primitifs 2019 – Commune - Eau et assainissement

Le maire donne lecture des sections de fonctionnement et d'investissement de chacun des budgets en recettes et en dépenses. Il détaille les éléments qui le justifient ainsi que les dépenses d'investissement des comptes 20, 21 et 23.

Il précise que les opérations du lotissement étant terminées, le budget sera clôturé au cours de l'année 2019.

Ainsi le budget primitif 2019 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 707 585.83 €
- Section d'investissement : 2 312.111.96 €

Le budget primitif 2019 du service eau et assainissement en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement, en équilibre à : 551 453.29 €
- Section d'investissement recettes : 687 689.37 €
- Section d'investissement dépenses : 260 043.33 €

Les budgets 2019 sont adoptés à l'unanimité.

7- Gestion de la forêt communale

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'ajourner le marquage des grumes jusqu'en 2020, en attente de l'avancée des affouages.

8- Rue de Grenand

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le classement de la passerelle 1898 B d'une contenance de 2a98 en voirie publique.

9- Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le tableau des affectifs comme suit :

Suppression de poste	Création de poste
Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles

Cette modification prendra effet le 1^{er} mai 2019

10- Informations diverses et questions des conseillers

Le maire informe le conseil que l'ONF est chargée de mener à bien la négociation avec TDF pour l'implantation de leur antenne.

Il communique le bilan financier 2018 du centre d'hébergement, avec 27 003.64 € de recettes et 32 062.66 € de dépenses, ainsi que le bilan financier de la piscine avec 15 152.69 € de recettes et 60 096.84 € de dépenses.

Il convie l'ensemble du conseil municipal à la signature du contrat 100% ambition Côte d'Or qui se déroulera le 24 avril prochain à 11 h en mairie, en présence du président de conseil départemental Monsieur François Sauvadet.

La séance est levée à 22h45

Le secrétaire de séance

Christian ALBERT



Le maire



Gérard LEGUAY

